

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Le Groupe Burkhalter clôture l'exercice 2024 sur d'excellents résultats

Le Groupe Burkhalter a connu un exercice 2024 de très bonne facture. Tous les chiffres clés ont connu une nouvelle amélioration par rapport à l'exercice précédent: le bénéfice par action progresse de 8.9%, le résultat d'exploitation (EBIT), de 7.5%, le résultat consolidé, de 10.2% et le chiffre d'affaires, de 5.3%. Ce succès amène le Conseil d'administration à proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende de CHF 4.85 par action. La direction générale du Groupe Burkhalter a bon espoir de pouvoir accroître une fois encore, de façon modérée, son bénéfice par action de l'exercice 2025 par rapport à l'année précédente.

Zurich, le 14 avril 2025

Les résultats de l'exercice 2024 se présentent comme suit: le bénéfice par action se chiffre à CHF 5.39 (CHF 4.95 l'exercice précédent, + 8.9%), le résultat d'exploitation (EBIT), à CHF 69.7 millions (CHF 64.8 millions l'exercice précédent, + 7.5%) et le résultat consolidé, à CHF 57.2 millions (CHF 51.9 millions l'exercice précédent, + 10.2%). Le chiffre d'affaires s'élève à CHF 1186.8 millions (CHF 1127.3 millions l'exercice précédent). Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer l'augmentation du bénéfice par action: d'une part, la demande de services de technique du bâtiment reste très forte. D'autre part, l'optimisation et la numérisation continues des processus produisent des effets positifs. La modélisation des informations des bâtiments (Building Information Modeling, BIM) joue ici un rôle de plus en plus important, car elle permet de détecter de manière précoce les points de friction entre les corps de métier. Par ailleurs, le regroupement des deux anciennes organisations de service Burkhalter Management SA (électrotechnique) et Burkhalter Services SA (CVCS) sur un site commun, à Zurich-Altstetten, produit également des effets financiers non négligeables.

Le Groupe encore renforcé

En 2024, le Groupe Burkhalter a racheté quatre entreprises: meinrad buchli gmbh à Flims (GR) et sa succursale à Safien (GR) en date du 18 janvier 2024, Elektro Bernina AG à Madulain (GR) ainsi que sa succursale à Pontresina (GR) en date du 29 avril 2024, Kippel Leo + Söhne AG à Susten (VS) en date du 1^{er} juillet 2024 et Elektro R. Räss AG à Oberentfelden (AG) en date du 12 août 2024. Le 13 décembre 2024, le Groupe a également créé les deux sociétés Fri Elec SA à Givisiez (FR) et Bul Elec SA à Bulle (FR). La conquête de parts de marché supplémentaires par le rachat ciblé d'autres entreprises spécialisées dans la technique du bâtiment continuera à faire partie de la stratégie du Groupe Burkhalter.

Responsabilité à l'égard de l'environnement et de la société

Par le biais de l'assainissement des bâtiments, du remplacement des systèmes de chauffage fossiles et du montage d'installations photovoltaïques, la stratégie d'entreprise du Groupe Burkhalter contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre du parc immobilier suisse et à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. En 2024, l'entreprise a accompli des progrès concernant son projet visant à développer à moyen terme le conseil en énergie et l'offre de prestations de services axées sur l'efficacité énergétique. La création du groupe spécialisé Énergie constitue une étape majeure à cet égard.

Dans le cadre de son activité, le Groupe Burkhalter émet des gaz à effet de serre résultant de la combustion de sources d'énergie fossiles. Il génère également des émissions indirectes au travers de ses achats d'électricité.

Au chapitre 7 du rapport sur les questions non financières 2024, le reporting climatique conforme aux exigences de la TCFD propose plus d'informations sur le plan de transition ainsi que sur les opportunités et les risques liés au climat.

Proposition de versement d'un dividende

Vu l'excellent résultat annuel réalisé au terme de l'exercice 2024, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale, qui aura lieu le 13 mai 2025, de verser un dividende brut de CHF 4.85 par action (CHF 4.45 l'exercice précédent). Le dividende sera issu à parts égales du bénéfice de l'exercice et des réserves légales constituées à partir des apports de capitaux.

Des perspectives toujours optimistes

La consommation totale d'énergie de la Suisse doit connaître une baisse massive afin que le pays puisse atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Environ un tiers de la consommation d'énergie est imputable aux bâtiments. De ce fait, les édifices anciens, mal isolés ou dont le système de chauffage utilise des énergies fossiles présentent un potentiel important en termes d'économies d'énergie. En procédant à une modernisation des anciens bâtiments impliquant tous les corps de métier, le Groupe Burkhalter apporte une contribution majeure à la réduction des émissions de gaz à effet de serre du parc immobilier suisse. La demande des prestations de service correspondantes reste forte grâce au soutien du Programme Bâtiments de la Confédération et des cantons ainsi que grâce au niveau d'activité toujours aussi élevé dans la construction. La direction générale du Groupe Burkhalter a donc bon espoir de pouvoir accroître une fois encore, de façon modérée, son bénéfice par action au cours de l'exercice 2025 par rapport à l'exercice précédent.

Remerciements aux collaboratrices et collaborateurs

Le Conseil d'administration et la direction générale du Groupe Burkhalter estiment que les collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise sont la clé de sa réussite durable, grâce à leurs compétences et à leur engagement infatigable au service de l'entreprise. Pour cela, nous les en remercions chaleureusement.

Rapport financier 2024 et rapport sur les questions non financières 2024

Le rapport financier 2024 et le rapport sur les questions non financières 2024 peuvent être téléchargés à l'adresse suivante: www.burkhalter.ch/fr/qui-sommes-nous/relations-investisseurs/publications

CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LE BILAN

- Lundi 14 avril 2025 de 9 h 00 à 10 h 30, SIX ConventionPoint, Pfingstweidstrasse 110, 8005 Zurich ou
- participation en ligne via Stream: event.choruscall.com/mediaframe/webcast.html?webcastid=YRPApN2k

Contact:

Burkhalter Holding SA

Elisabeth Dorigatti, responsable Durabilité et Relations investisseurs Groupe

+41 44 537 64 32

e.dorigatti@burkhalter.ch www.burkhalter.ch

En tant que prestataire global de services de technique du bâtiment, tous corps de métier confondus, le Groupe Burkhalter fournit des prestations dans les domaines du chauffage, du froid, de la ventilation, de la climatisation, du sanitaire et de l'électrotechnique. Au 31.12.2024, l'entreprise employait 5323 collaboratrices et collaborateurs (EPT), dont 983 apprenants, qui travaillent dans 84 sociétés du Groupe et sur 166 sites en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Le siège principal du Groupe se trouve à Zurich. Burkhalter Holding SA est cotée à la Bourse SIX Swiss Exchange (symbole BRKN, numéro de valeur 21225580, ISIN CH0212255803).

Connaissez-vous déjà notre rapport sur les questions non financières 2024?

www.burkhalter.ch/fr/qui-sommes-nous/relations-investisseurs/publications

Avis de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient des affirmations prospectives telles que des projections, des prévisions et des estimations. Ces affirmations prospectives dépendent de certains risques et incertitudes qui peuvent conduire à des résultats, performances ou événements réels divergeant sensiblement de ceux anticipés dans le présent communiqué de presse. Les affirmations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont basées sur les opinions et hypothèses actuelles de Burkhalter Holding SA. Burkhalter Holding SA n'a aucune obligation d'actualiser ou de compléter le présent communiqué de presse. Le présent communiqué de presse est publié à titre purement informatif. Il ne constitue en aucun cas une recommandation ou proposition d'achat d'actions, ni une publicité pour l'achat d'actions de Burkhalter Holding SA dans quelque juridiction que ce soit. Il n'est pas considéré comme prospectus au sens de l'art. 35 ss de la loi fédérale sur les services financiers (LSFin).